

L'ONU propose le déploiement de 11.200 hommes au Mali (Le Figaro 28/03/2013)

Le rapport du secrétaire général Ban Ki-moon sera examiné mercredi, à huis clos, par le Conseil de sécurité et devrait déboucher, en avril, sur une résolution prévoyant une force de stabilisation déployée avant l'été.

Le rapport de Ban Ki-moon, qui doit être discuté ce mercredi par le Conseil de sécurité, recommande le déploiement au Mali d'une opération de maintien de la paix (OMP) de 11.200 hommes, accompagnée d'une «force parallèle» chargée de poursuivre la lutte contre les djihadistes. Ces Casques bleus seraient principalement constitués par les effectifs de la Minuas, la force africaine, déjà présente au Mali avec quelque 7000 hommes qui ne feraient que «changer d'écusson». Le rapport suggère également l'envoi de 1440 policiers.

Une des deux options évoquées par le secrétaire général de l'ONU envisage de confier aux troupes africaines les opérations militaires contre les combattants d'al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi). Car dans son rapport, qui a commencé à circuler mardi à New York et que Le Figaro a pu consulter, Ban Ki-moon est clair: «Les Nations unies ne sont pas configurées pour superviser, au niveau stratégique, de telles opérations (militaires)», pour mener des combats qui iraient «au-delà de sa doctrine du maintien de la paix». Un diplomate martèle: «Il ne peut s'agir que d'une mission de stabilisation, pas d'interposition.»

La contribution de la France attendue au sein d'une «force parallèle»

De plus, prévient le patron de l'ONU, «il est douteux que l'Organisation ait la capacité d'absorber le nombre de pertes induites par ce type d'opérations». Car si l'opération Serval a fait des «progrès significatifs» en termes de sécurité au Nord-Mali, les groupes islamistes armés (Aqmi, Mujao, Ansar Dine) constituent toujours une «sérieuse menace», relève le rapport.

Ban Ki-moon, le 21 mars dernier.

Ban Ki-moon, le 21 mars dernier. Crédits photo : MARK GARTEN/AFP

D'où l'insistance de Ban Ki-moon sur la mise en place d'une «force parallèle» qui puisse faire face à «des attaques asymétriques contre les unités de l'ONU et contre les institutions gouvernementales, des démonstrations de force, des engins explosifs improvisés et des attentats suicides». Les pays susceptibles de contribuer à cette force ne sont pas nommés mais, selon les observateurs, il est clair que le secrétaire général des Nations unies songe à la France. «Il y aura une présence française au sein de cette force de réaction rapide qui devrait être positionnée au Mali ou au Niger», indique un diplomate.

L'argent pour organiser les élections n'est pas réuni

Tandis que les combats se poursuivent dans le nord du pays, le calendrier malien se précise. Sur la base du rapport de Ban Ki-moon, une résolution portée par la France devrait être votée «dans la deuxième quinzaine d'avril», indique-t-on, à New York. Un mois plus tard, la mission onusienne devrait débiter sur le terrain, avec le passage de relais de la Misma (forte alors de 9500 hommes, espère-t-on). Une élection présidentielle, envisagée le 7 et le 31 juillet, marquerait le coup d'envoi du processus de transition politique soutenu par l'ONU.

Des perspectives sur lesquelles pèsent des hypothèques, politiques, financières et sécuritaires. Quelque 151 millions de dollars sont nécessaires «de façon urgente» pour permettre notamment, dans les trois mois qui viennent, le retour des réfugiés, note le rapport. Le financement des élections (126 millions de dollars) n'est toujours pas réuni. Surtout, «ce que l'on craint, c'est que surviennent des événements graves sur le terrain après le départ des militaires français», s'alarme un diplomate. Le début du retrait des forces de l'opération Serval est annoncé pour la fin avril. «Pour déployer une mission de maintien de la paix, il faut qu'il y ait une paix à maintenir», ironise gravement un diplomate français.

Alain Barluet journaliste
Mis à jour le 28/03/2013